

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Conseil municipal
8 avril 2024

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen

1^{ère} partie





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la précédente séance
- 18h00 Ouverture du conseil municipal
- 19h30 Heure citoyenne
- 20h30 Reprise du conseil municipal



OBJECTIFS

- Créer/supprimer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



Mélina HERENGER

ère adjointe, déléguée aux ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Création et suppression de postes
Validation du nouveau tableau des effectifs



OBJECTIFS

- Contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents communaux souscrivent pour couvrir les risques santé et prévoyance
- Via une convention de participation avec une mutuelle au 1^{er} janvier 2025



Méлина HERENGER

1^{ère} adjointe, déléguée aux ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Mandat au Centre de gestion de l'Isère (CDG38) pour lancer la consultation dans le cadre d'une convention de participation dans le domaine de prévoyance



OBJECTIFS

- Établir une convention avec la Fondation Partage et Vie pour émettre les titres de recettes correspondant au remboursement des cotisations CNRACL des agents détachés d'office vers la Fondation Partage et Vie



Méлина HERENGER

ère adjointe, déléguée aux ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention avec la Fondation Partage et Vie relative aux modalités de remboursement des cotisations CNRACL des agents détachés d'office vers la Fondation Partage et Vie



OBJECTIFS

- Mettre à jour la composition des commissions municipales suite à la démission de Mathieu COLLET et Nelly SAVOIE ainsi qu'au changement de délégation de Christine ELISE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la composition des commissions municipales



Commission démocratie

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mélina HERENGER	Brett KRAABEL
Aude DUBRULLE	
Stéphane MAIRE	
Dominique PERNOT	
Henri BIRON	
Sylvie CHARLETY	
Gabriel MOREAU	
Melvin GIBSON	
Pascal OLIVIERI	Francis PILLOT
Yuthi YEM	Joëlle HOURS
Thibault PARMENTIER	Leïla GADDAS



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

Commission écologie

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Antoine JAMMES	Brett KRAABEL
Marie-Odile NOVELLI	
Gabriel MOREAU	
Jean-Baptiste CAILLET	
Christine ELISE	
Antoine NAILLON	
Pierre GUERIN	
Anne-Marie BOULLIER	
Joëlle HOURS	Jocelyne OLIVIERI
Francis PILLOT	Pascal OLIVIERI
Leïla GADDAS	Thibault PARMENTIER



Commission solidarité



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Christel REFOUR	Monique FRAYSSE
Isabelle MALZY	
Véronique CLERC	
Christophe BATAILH	
Céline BECKER	
Ilyès POURRET	
Jean-Pierre DESBENOIT	
Noémie DELIN	
Stéphane MAIRE	
Sylvie CHARLETY	
Joëlle HOURS	Leïla GADDAS
Jocelyne OLIVIERI	Thibault PARMENTIER
Pascal OLIVIERI	Yuthi YEM



OBJECTIFS

- Procéder au remplacement de Mathieu COLLET en tant que représentant suppléant auprès du Syndicat Territoire Energie 38 (TE38)



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Désignation de
Monsieur Jean-Baptiste CAILLET comme représentant titulaire
et de Monsieur Antoine JAMMES comme représentant suppléant
de la commune de Meylan auprès du Syndicat Territoire Energie 38 (TE38)**



OBJECTIFS

- Suite aux changements de délégations intervenus pour certains conseillers municipaux, revoir les représentants auprès du Syndicat Mixte du Parc Régional de Chartreuse



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Désignation de
Madame Anne Marie BOULLIER comme représentante titulaire
et de Monsieur Jean Pierre DESBENOIT comme représentant suppléant de la
commune de Meylan auprès du Syndicat Mixte du Parc Régional de Chartreuse**



OBJECTIFS

- Procéder au remplacement de Mathieu COLLET au sein de la Commission d'appel d'offres (CAO)



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée aux marchés publics, à la démocratie participative et à l'évaluation des politiques publiques

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Désignation de Madame Anne Marie BOULLIER
comme membre suppléant de la Commission d'appel d'offres
(CAO)



OBJECTIFS

- Procéder au remplacement de Mathieu Collet au sein de la Commission de procédure adaptée (CPA)



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée aux marchés publics, à la démocratie participative et à l'évaluation des politiques publiques

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Désignation de Madame Anne Marie BOULLIER
comme membre suppléant de la Commission de procédure
adaptée (CPA)



OBJECTIFS

- Clôturer la procédure de reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon débutée le 10 octobre 2022



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la jeunesse
et à la tranquillité publique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon suite
au Procès Verbal de la visite du 12 février 2024**



OBJECTIFS

- Actualiser les fonds documentaires et les collections des bibliothèques de Meylan
- Faire bénéficier l'association « Site et Patrimoine » d'ouvrages se rapportant à son domaine et adaptés à un public spécialisé dans le cadre de recherches



Sylvie CHARLETY

Conseillère municipale en charge de la mémoire, histoire, patrimoine et de l'égalité femme/homme



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de don avec l'association « Site et Patrimoine » concernant les 28 ouvrages sortant de l'inventaire des bibliothèques de Meylan



OBJECTIFS

- La Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Isère (FDPPMA38) pourra exercer à titre gracieux le droit de pêche sur le lac de la Taillat en échange de la gestion piscicole du lac sous contrôle de la commune gestionnaire de l'ENS



Anne-Marie BOULLIER

Conseillère municipale en charge
de la biodiversité

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation et signature de la convention de pêche pour l'Espace Naturel Sensible de la boucle de la Taillat



OBJECTIFS

- 4 demi-journées à titre gracieux de chantiers écoles par le LEGTA Grenoble-Saint-Ismier dans l'Espace naturel sensible de la boucle de la Taillat
- 2 journées de formation par le CINE



Anne-Marie BOULLIER

Conseillère municipale en charge
de la biodiversité

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention entre la ville de Meylan et le LEGTA de Grenoble Saint-Ismier pour la réalisation de chantiers écoles à l'Espace naturel sensible de la boucle de la Taillat



OBJECTIFS

- Desservir en chaleur les quartiers des Aiguinards, de Mi-Plaine, le projet PLM ainsi que le secteur situé entre ce projet et la Mairie, des bâtiments publics comme des copropriétés privées, pour un cumul de consommation d'environ 23 GWh par an et 11 km de longueur de réseau



Jean-Baptiste CAILLET

Adjoint délégué à la transition énergétique
et au patrimoine communal bâti

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Conventionnement avec le concessionnaire Coriance afin de procéder au déploiement du réseau de chaleur ainsi qu'au raccordement des 12 bâtiments communaux



OBJECTIFS

- Acquisitions : néant
- Cessions : 780 000€
- Échanges : 219 085€
- Droits réels immobiliers : 70€



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Prendre acte du bilan des acquisitions et des cessions
de l'année 2023



OBJECTIFS

- Dans le cadre du projet d'amélioration de la performance et de l'attractivité de la ligne de bus C1+, requalifier l'espace public
 - sécurisation de certaines traversées piétonnes
 - amélioration des trames cycles et piétonnes
 - végétalisation d'espaces non fonctionnels
 - réfection des voiries sur les tronçons les plus dégradés



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du plan de financement proposé pour le projet d'aménagement du carrefour Taillefer-Granier et de la participation de la ville de Meylan pour un montant de 182 132,73 euros TTC



ville de
meylan

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

19h30

l'heure citoyenne

L'eau





UNE HEURE CITOYENNE POUR...

- ... échanger
- ... débattre
- ... réfléchir
- ... coconstruire



04 76 41 69 75



YouTube

Id : ville meylan

Le rôle de la commune dans le domaine de l'eau



- Collaboration sur les risques majeurs et pollution
- Les économies d'eau dans le patrimoine
- Rôle des espaces verts dans la production d'eau

L'eau, une ressource fragile



Suivi des consommations d'eau

Équipements publics
(piscine, mousseurs sur
les robinetteries...)



Encourager les éco-gestes

Communication, CINE,
événements



Augmenter la récupération d'eau de pluie

Mi-plaine, maison des
solidarités



Préservation des trames bleues

Etangs, lacs,
espace naturel,
ruisseaux et parcs



Accroître "l'eau-verte"

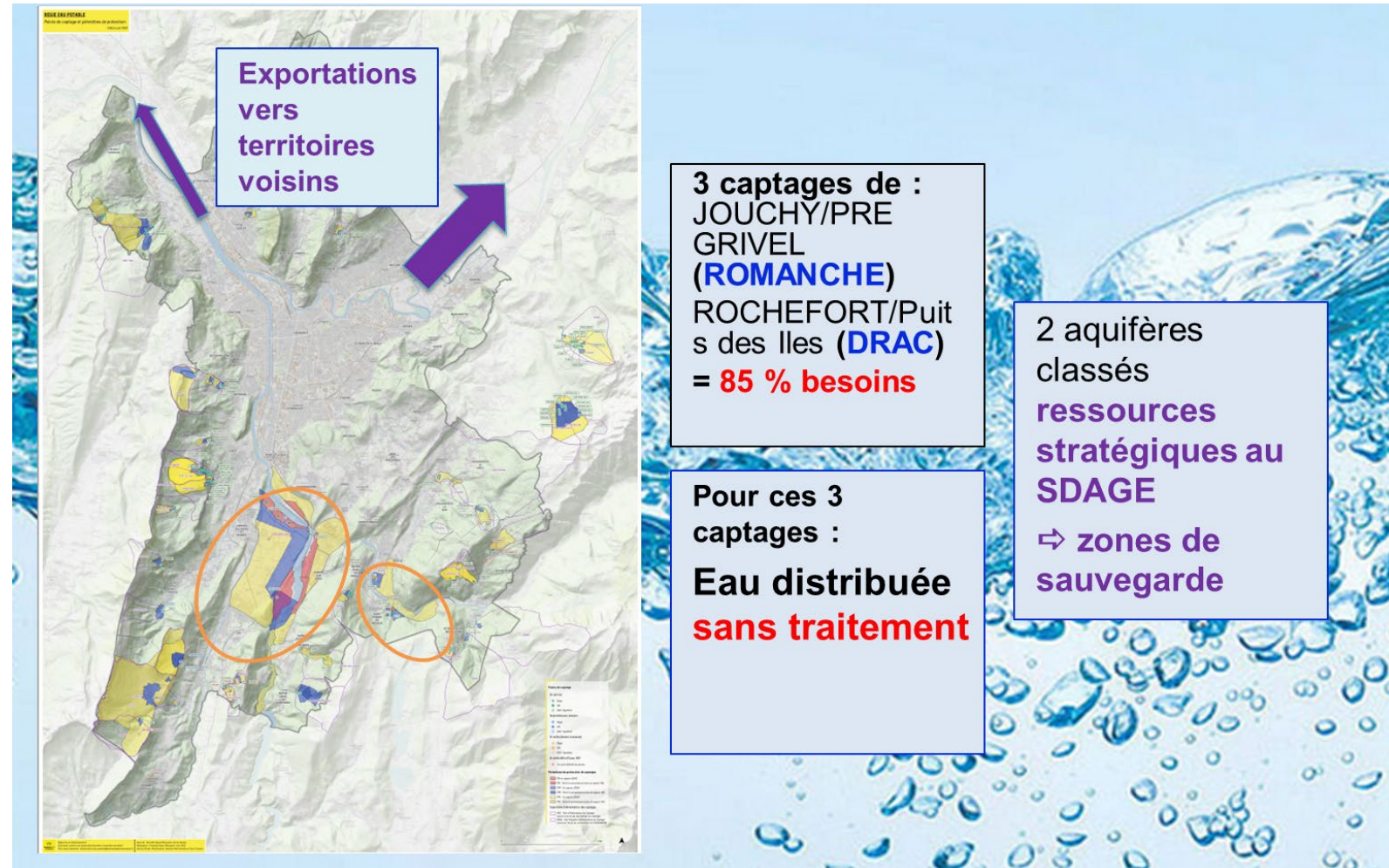
Développer la part
d'eau produite par la
végétalisation

Les enjeux de l'eau potable pour le territoire



- **Enjeu sanitaire** (qualité de l'eau, préservation des ressources) : Révision des DUP des grands champs captants pour conforter la situation exceptionnelle de distribution d'une eau non traitée
- **Permanence du service à l'utilisateur** (disponibilité des ouvrages et capacité d'intervention 24h/24)
- **Gestion patrimoniale durable garante de la maîtrise future du coût du service** (mise en oeuvre du schéma directeur métropolitain de l'eau potable)
- **Coût du service** le plus modéré possible et poursuivre le dispositif de la tarification sociale de l'eau
- **Associer l'utilisateur à la gouvernance** (comité des usagers)

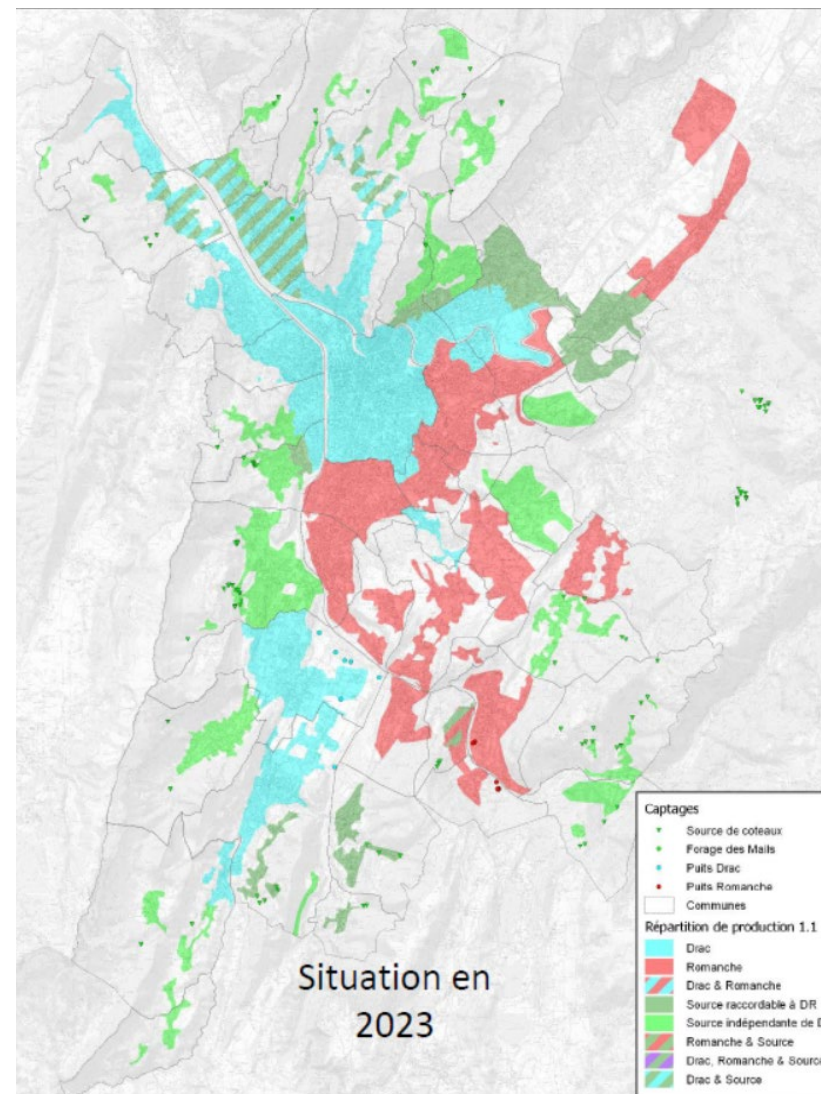
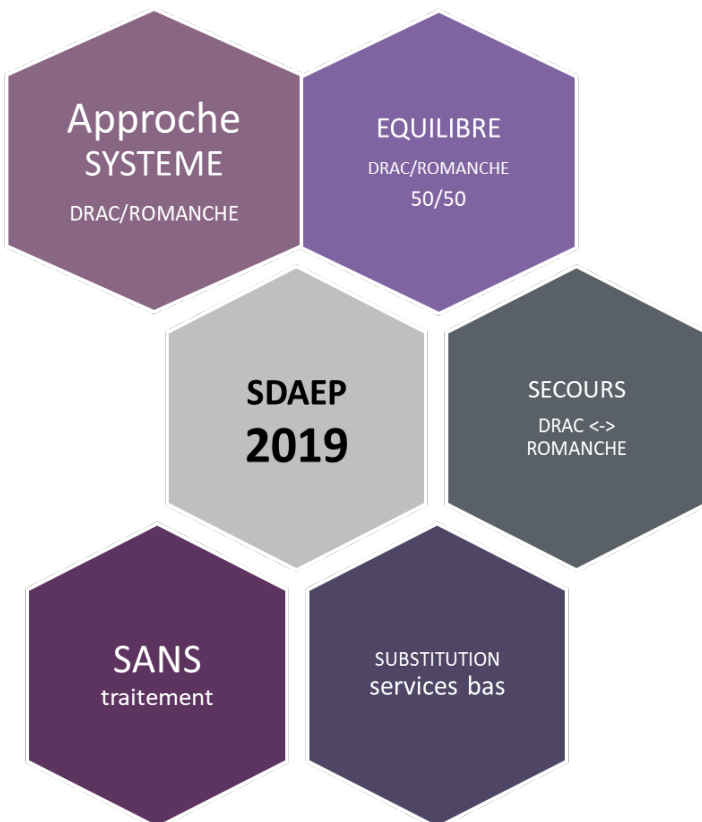
L'eau potable à la Métropole en quelques chiffres



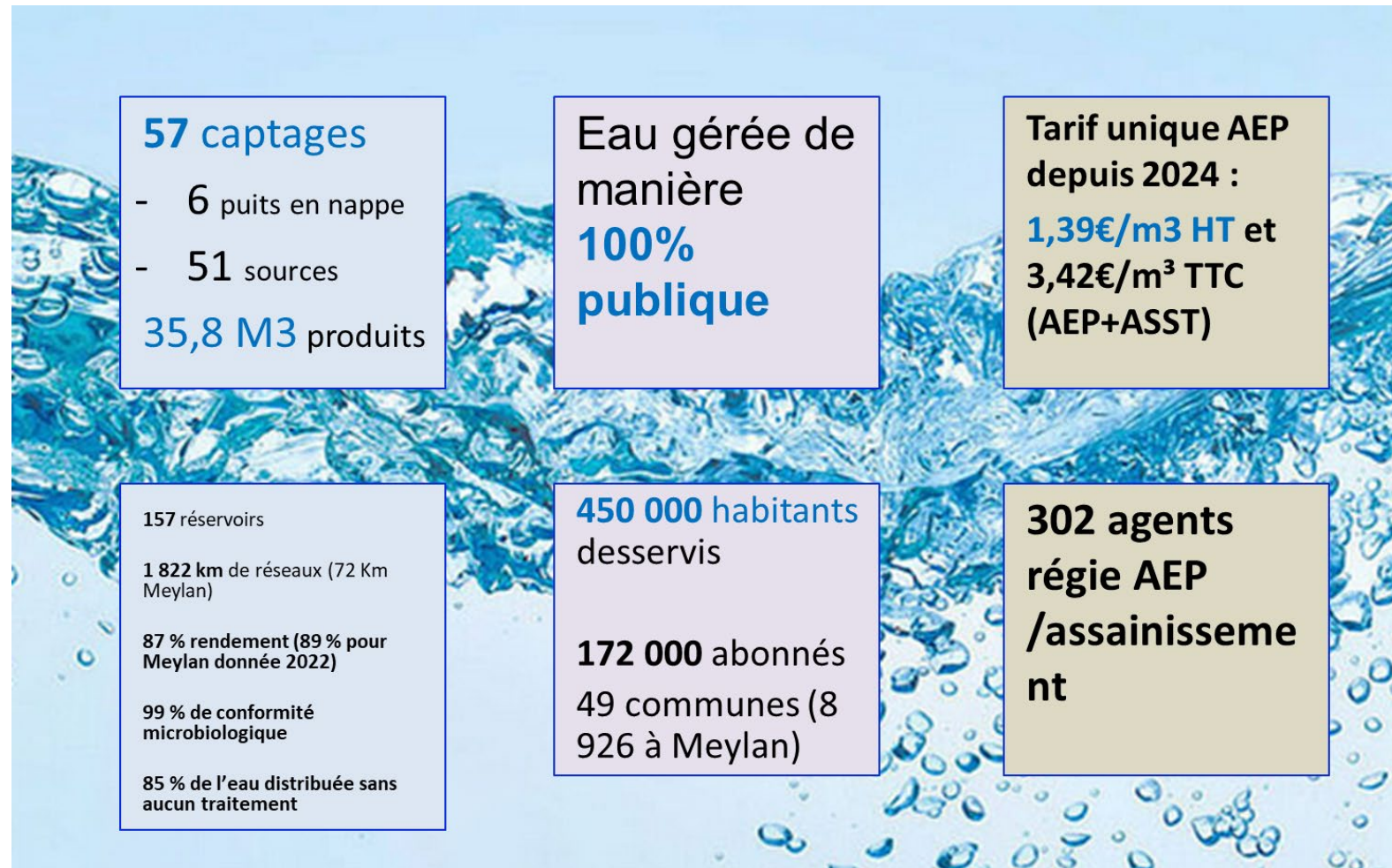


ville de
meylan

Un SDAEP, 5 enjeux pour les captages du DRAC et de la ROMANCHE

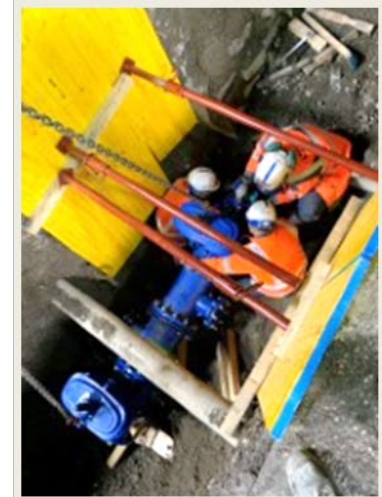


L'eau potable à la Métropole en quelques chiffres



La distribution d'eau potable

	2018	2019	2020	2021	2022
Total production	33 706 954 m ³	33 657 555 m ³	34 291 076 m ³	34 865 240 m ³	35 391 921 m ³
Total exportation	5 217 445 m ³	5 628 637 m ³	6 040 183 m ³	6 468 793 m ³	6 969 983 m ³
Total importation	1 831 416 m ³	1 831 871 m ³	2 121 845 m ³	2 035 031 m ³	1 631 177 m ³
Total consommation (année civile)	25 226 246 m ³	25 733 356 m ³	25 128 374 m ³	25 293 570 m ³	25 229 338 m ³
Rendement global GAM	85,7 %	88,4 %	85,6%	86,1%	87%
Seuil réglementaire GAM	74,6%	74,8%	76%	76%	76,2%
Volumes perdus dans les fuites	5 094 678 m ³	4 127 433 m ³	5 244 363 m ³	5 137 907 m ³	4 823 777 m ³
Indice linéaire de pertes (ilp)	8,1 m ³ /km/j	6,5 m ³ /km/j	8,2 m ³ /km/j	8,9 m ³ /km/j	8,4 m ³ /km/j



LES TRAVAUX RÉALISÉS

		2018	2019	2020	2021	2022
Renouvellement total	Linéaire (m)	16 904	21 913	9 111	11 393	13 856
	Taux sur l'année (%)	0,85 %	1,10 %	0,46% ¹	0,58%	0,70%

Crise de la Dhuy à l'été 2022

Origine de l'eau :

- source de la Dhuy et sources du Pleurey pour Domène
- sources de la Dhuy et du Drac pour la Tronche (+ pré-rivoire), Meylan et Corenc

Gestionnaire : CCLG (DHUY) / GAM

- 5 communes touchées par l'événement Haut de La Tronche, Corenc, haut Meylan, Haut de Murianette et Domène (20 000 habitants)

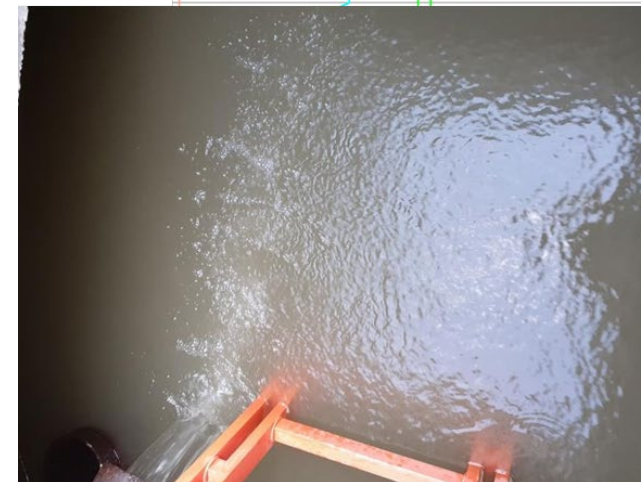
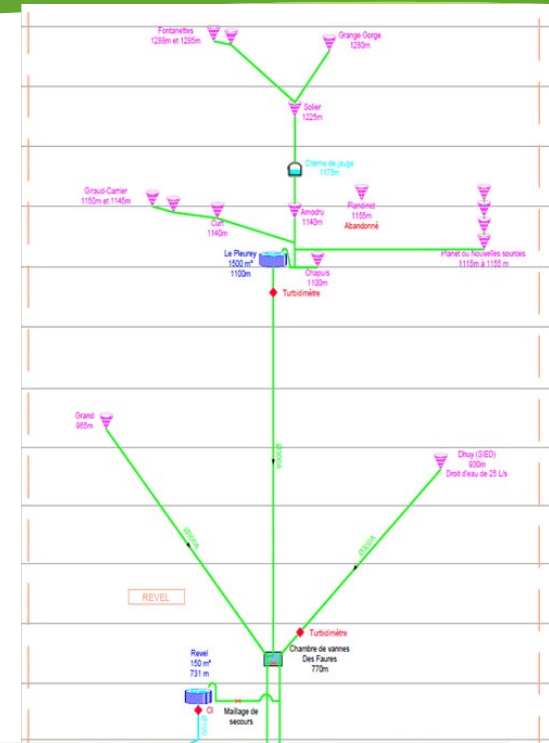
Cause du phénomène turbide :

- Orages dans la nuit du 4 au 5 août 2022

L'épisode de forte sécheresse, cumulé à des événements pluviométriques abondants ont entraîné un apport massif de particules minérales dans l'eau de la Dhuy à sa source dégradant ainsi fortement la qualité de l'eau.

Ce phénomène s'est répété

Pas d'alerte issue de l'exploitant SAUR/CCLG sur le monitoring de la source de la DHUY (pic supérieur à 50 NTU relevé sur le site de Pont Rajat)



Réservoir de Maubec La Tronche

Plan d'actions

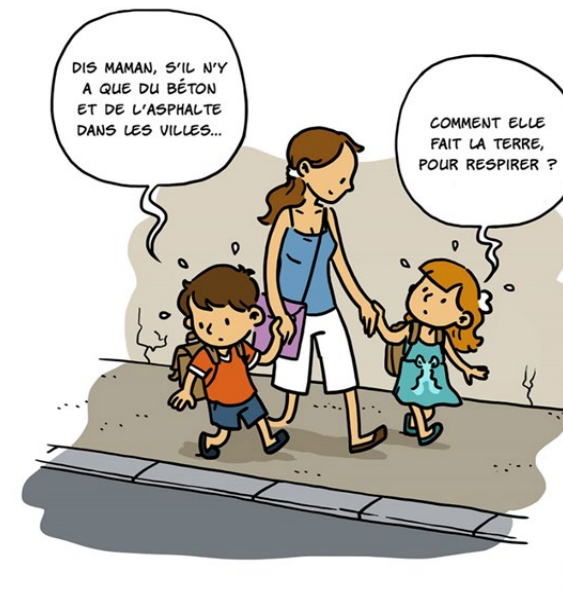
- Installation d'un **capteur de turbidité** sur la conduite DHUY dans la chambre des Faures en complément du suivi des sources du Pleurey
- **Nombreuses non conformités** à la turbidité sur la Dhuy en 2022 et 2023 (dès qu'il y avait des fortes pluies)
- **Modification de l'alimentation par la source du Drac** (qui alimente 220 000 habitants) par la volonté de **garantir la qualité de l'eau distribuée** au robinet des usagers.
- **La mobilisation en urgence des agents** de la Métropole a **permis de limiter ces phénomènes** d'eau trouble au robinet des usagers.
- Cette modification d'alimentation en eau après **une période de test a permis aujourd'hui d'acter la capacité des équipements de maintenir cette alimentation.**
- L'eau de la Dhuy présentait une chloration permanente à environ 0,2 mg/l. L'eau du Drac ne nécessite **aucun traitement additionnel**. En cas de non-conformité mineure décelée dans le cadre de notre surveillance, des chloration ponctuelles peuvent être pratiquées sur une courte durée.
- La stabilité de la composition de l'eau du Drac permet de **supprimer le risque de dégradation** notamment dans un contexte de fortes précipitations.
- L'eau du Drac contenant **plus de calcaire dissous que celle de la Dhuy**, l'apparition de traces de calcaire est probable sur certains équipements ménagers. La valeur de la dureté de l'eau du Drac est de 19°f, **valeur conforme aux exigences réglementaires** permettant sa distribution en l'état et qui peut nécessiter un réglage sur vos appareils type lave-vaisselle.



Il était une fois l'assainissement

Le petit cycle de l'eau urbaine (la suite) !

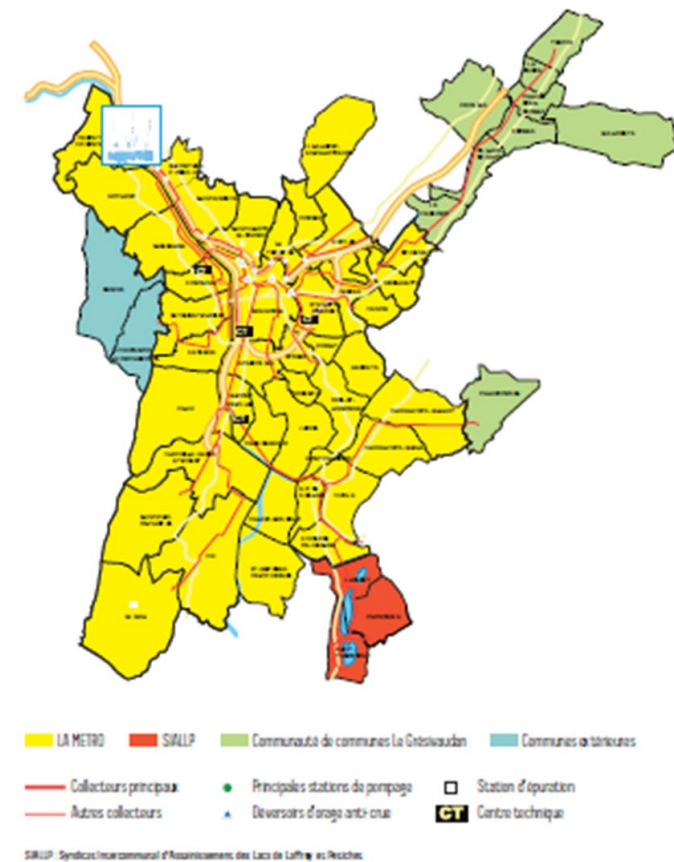
- 2 volets, eaux usées et eaux pluviales (évolution des modes de gestion)
- Cette compétence implique notamment :
 - Collecte et transit des eaux usées,
 - Gestion des demandes d'interventions
 - Traitement avant rejet au milieu naturel
 - Gestion maîtrisée du patrimoine
 - Maîtriser les épisodes pluvieux, limiter les impacts milieu



Il était une fois l'assainissement

- **164 000** abonnés
- **161 postes de relèvement** des eaux usées, **23 déversoirs d'orage** instrumentés
- **2 090 km** de conduites
- **4 400** installations ANC
- **95,7 %** de coefficient de collecte
- **88 %** de rendement épuratoire moyen à Aquapole
- **21 GWh de biométhane** issues des boues d'épuration
- **82 M de M3 d'eaux collectées**
- Programme de travaux annuelle : **14 M€ HT**

ZONE PROPRIÉTAIRE AQUAPOLE

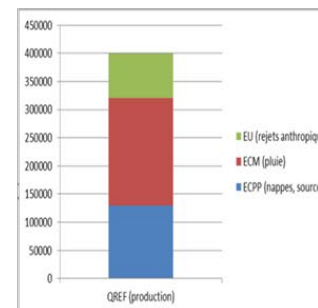




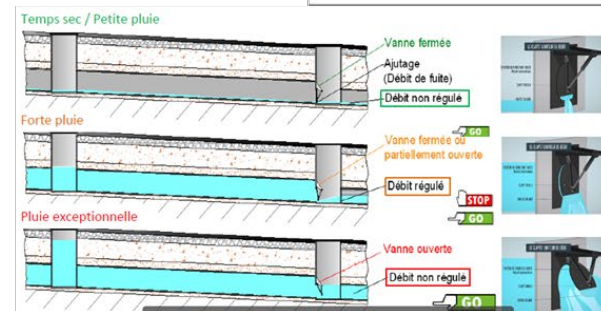
Diminuer la pollution rejetée par temps de pluie

- Déraccordement

Des surfaces imperméabilisées



- Stockage en réseau



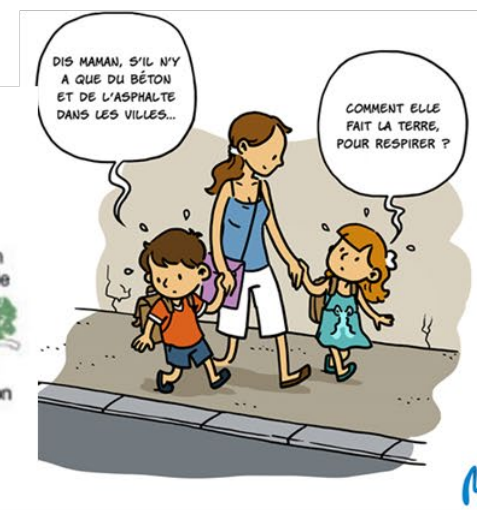
- Tamisage des déchets solides et des flottants





ville de
meylan

Promouvoir les solutions alternatives aux tuyaux auprès des acteurs de l'aménagement et de la construction pour infiltrer systématiquement les premiers millimètres de pluie



Actions/projets

Conduire les grands enjeux
d'investissement : mise en œuvre
du schéma directeur
métropolitain de l'assainissement

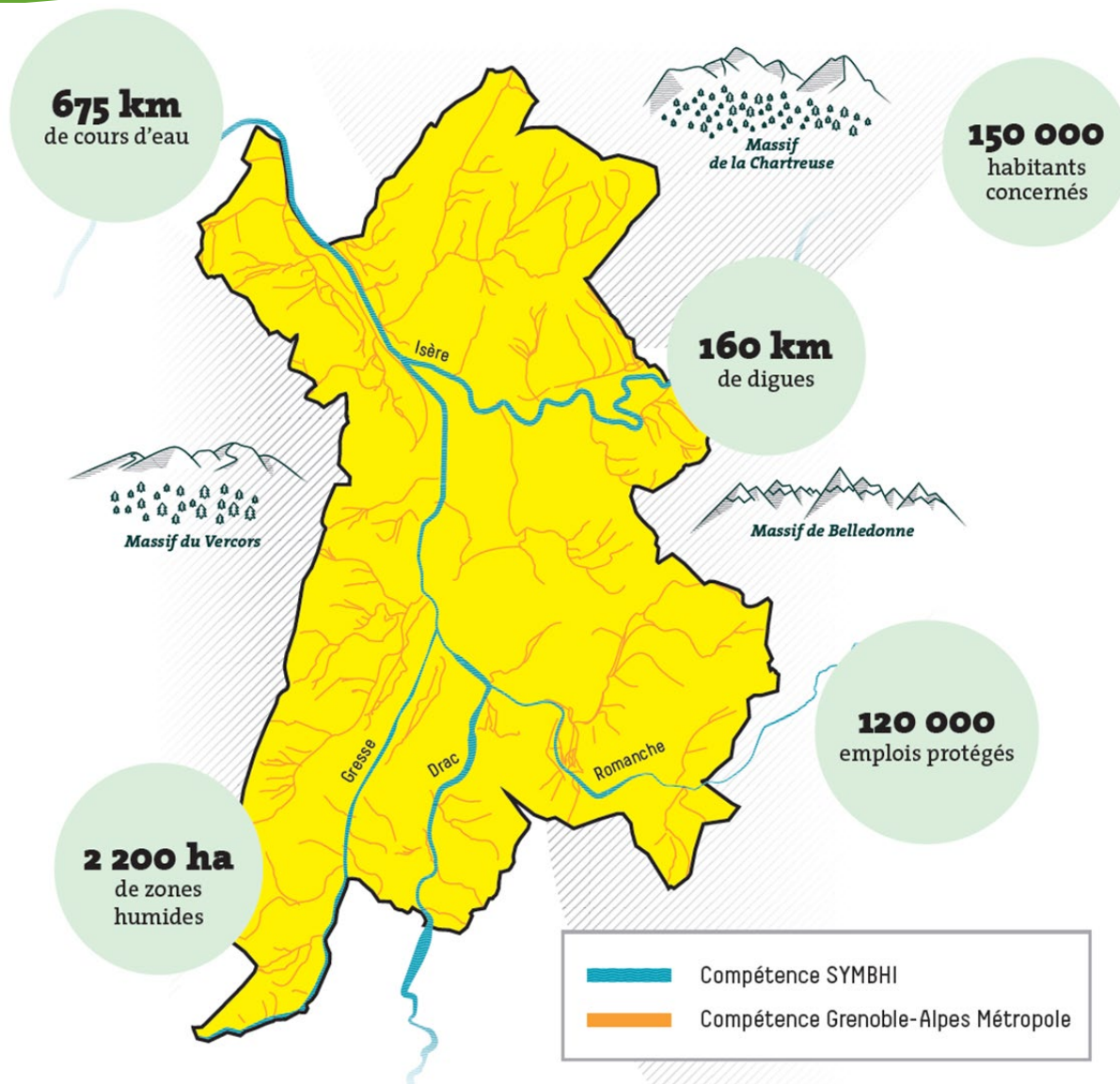
**Renouveler 1% du patrimoine
tous les ans**

Développer sur le territoire des
projets de gestion intégrée des
eaux de pluie : définition des
documents d'urbanisme,
animation, coordination

Limiter les risques de
déversements d'eaux brutes au
milieu naturel, notamment par
temps de pluie (projet Aquapole,
investissements sur la partie
réseau ...)



ville de
meylan



La compétence GEMAPI est définie par la loi *Code de l'environnement (L211-7)*

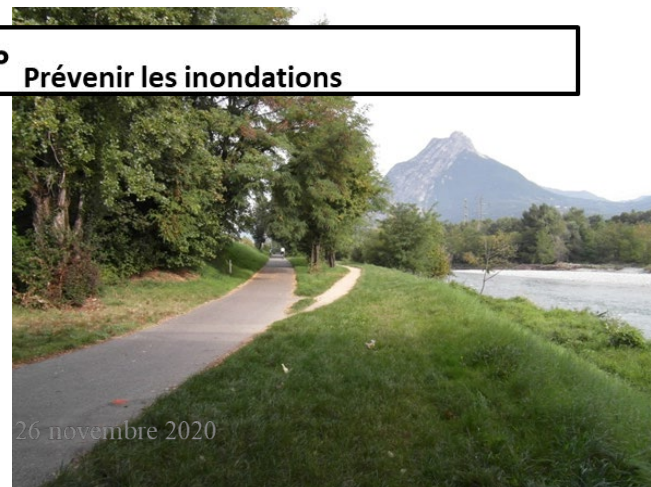
1° Aménager les bassins versants



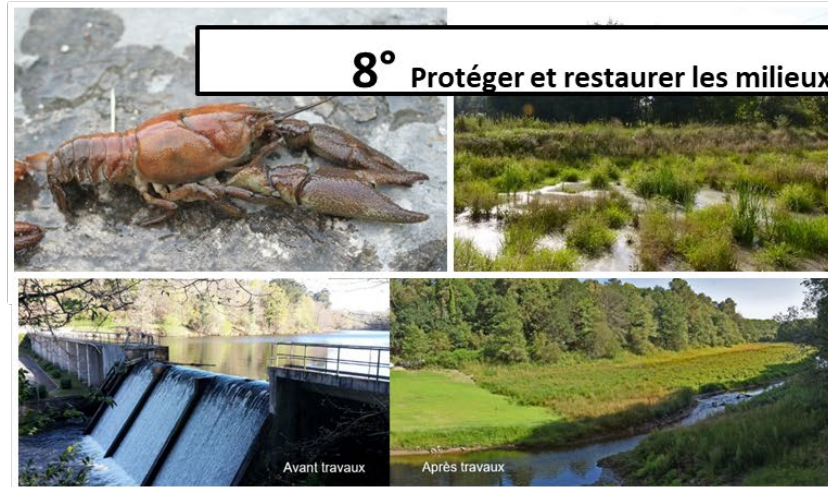
2° Entretien des cours d'eau



5° Prévenir les inondations



8° Protéger et restaurer les milieux





Secteurs d'intervention

- 3 techniciens de rivières sectorisés
- 4 chargés d'études selon les thématiques

Marchés de travaux
(entretien ouvrages,
végétation)

Marion Petitprez

04 57 04 35 07
06 33 80 67 58



Hugues Plantier

04 57 38 47 55
06 47 69 04 38

Aurelien Lacroix

04 56 58 52 75
06 33 80 67 58

Actualité GEMAPI Meylan

Torrent de Jaillières

- Finalisation des travaux sécurisation digues à Jaillières (Q100).
- **Schéma hydraulique** prévu sur Jaillières 2026,
- **Jaillières** : procédure autorisation réglementaires des digues en cours avec l'Etat
- Travaux bus C1 à venir avec reprise cours d'eau à l'aval (phase étude)



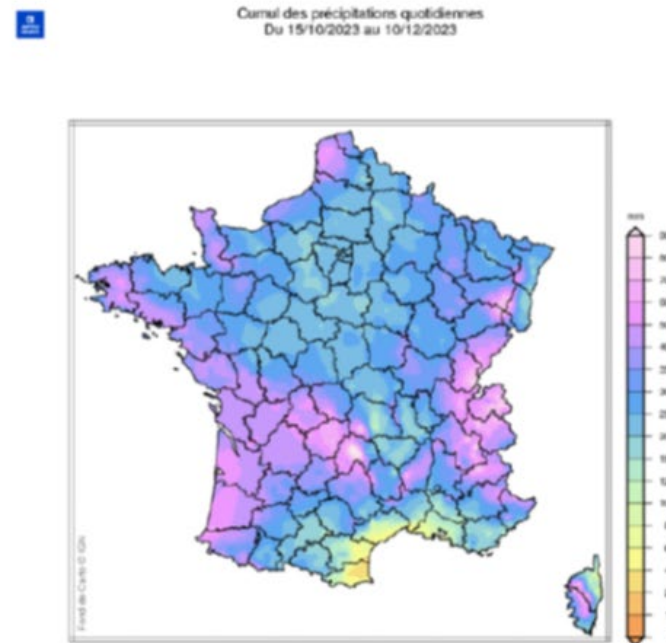
Actualité GEMAPI Meylan

Torrent de Jaillières

- **Entretiens programmés 2024:**
 - Entretien sélectif sur la végétation avec un passage sur le Gamond et Jaillières,
 - Entretien végétation de tous les ouvrages GEMAPI, 2 fois entre juin et septembre,
 - Curage prévu sur les plages de l'Hermitage, de Jaillières Praly et potentiellement plage du Gamond en aval de la RD,
 - Plusieurs passages sur une tâche de renouée sur le Gamond aval,
 - Visite de maintenance sur les portails de protection du Gamond en juin.

Retour crues Isère automne 2023

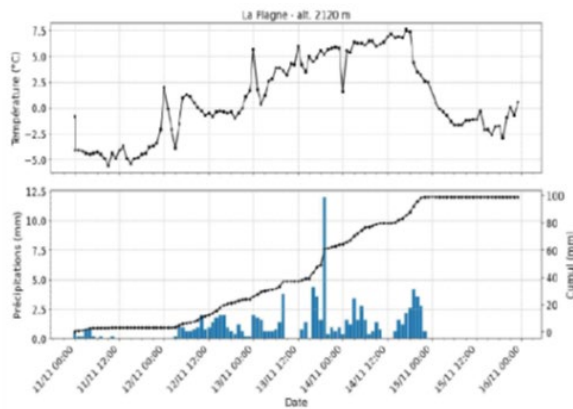
- De mi-octobre à mi-décembre 2023 **défilé de perturbations très actives (durée exceptionnelle)**
- La cause: **un anticyclone plus décalé au sud** que la normale, qui ne protégeait plus la France des perturbations atlantiques
- **Records de précipitations sur la France + T° douces alternés T° froide => fonte nivale**



*C'est une forme de manifestation de la
« méditerranéisation » de nos climats alpins*

Serge Taboulot
président de l'Institut des risques majeurs¹

Retour crues Isère automne 2023



20 mm de fonte

100 mm de pluie

Origine de la crue du 15 novembre 2023



Légende

- Grenoble [Bastille] (Isère)
- Crue du 2 mai 2015 - 1010 m³/s
- Crue du 22 mars 2001 - 880 m³/s

Retour crues Isère automne 2023

Gestion SYMBHI

Début de déversement sur déversoir de Jaillières (Meylan):
contrôle évolution lit en cours

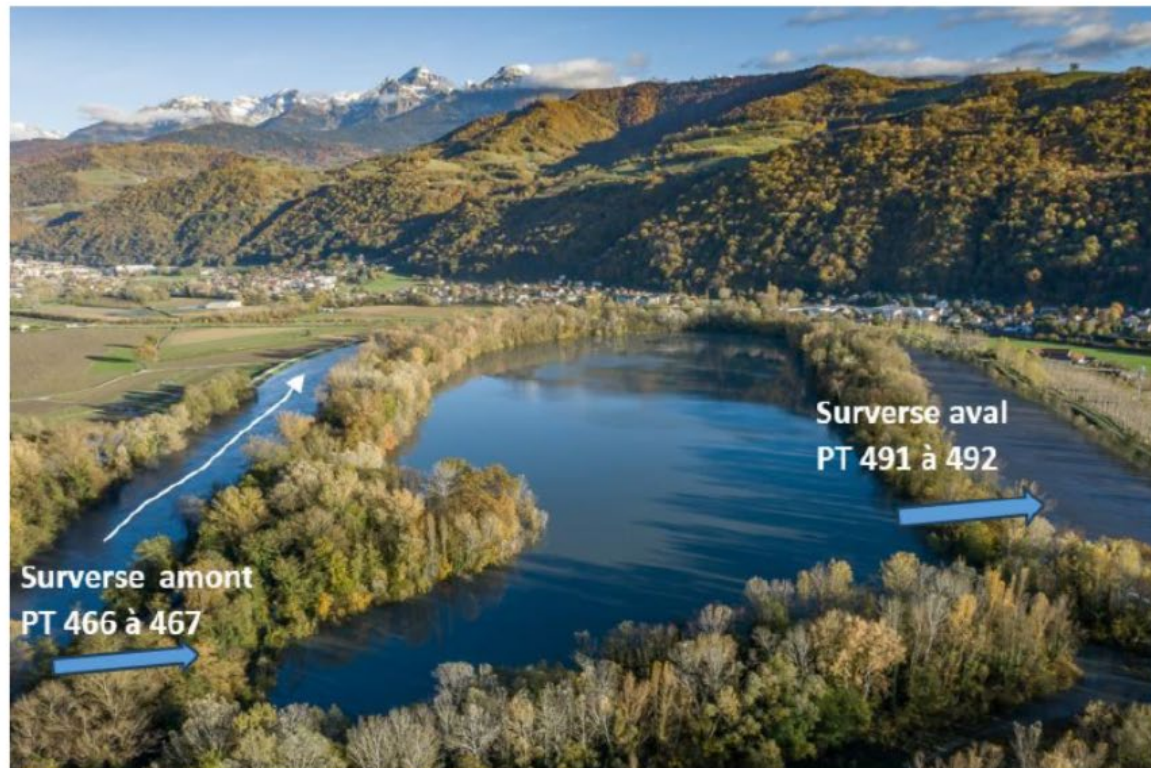


2

Retour crues Isère automne 2023

Gestion SYMBHI

Surverse sur digues de la Taillat (Meylan)



Coûts travaux
urgence
post-crue et
suivi du lit:
#1M€ HT





UNE HEURE CITOYENNE POUR...

- ... échanger
- ... débattre
- ... réfléchir
- ... coconstruire



04 76 41 69 75



YouTube

Id : ville meylan

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE



Conseil municipal
8 avril 2024
c'est **votre**
rendez-vous
citoyen
2^{ème} partie





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal

09
AVRIL



RÉUNION DE QUARTIER
BÉALIÈRES



Inauguration des projets
du budget participatif

12
AVRIL

Plateau sportif
Aire des sports Haut-Meylan

03
MAI

Havres de biodiversité /
Cour des Chalendes
École de Maupertuis

15
MAI

Aire de fitness Meylan tonic
Parc du Bruchet

29
MAI

Atelier vélo participatif
Gymnase des Buclos

Réunions publiques
d'information

14
MAI

Carrefour Vercors-
Granier

12
JUN

Mi-Plaine



29
MAI

Aire de glisse des Buclos



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal

05
MAI

Permanence des élus

02
JUN



08
MAI

Commémoration

79^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



09
JUN

Élections européennes





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

• Points d'information au conseil municipal

13 bancs intégrés au plan marche



Consultation sur les jeux du Parc Mi-Plaine



12
AVRIL



10
MAI

Création du réseau de chauffage urbain de Meylan

Travaux avenue de Verdun du 1^{er} avril au 10 mai 2024*

*Dates données à titre indicatif, susceptibles d'être adaptées aux réalités du terrain et aux conditions météorologiques.

Zone de travaux
Sens de circulation

Afin de préserver au mieux votre tranquillité, les travaux auront lieu en journée, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h. Des axes mis en sens unique, des réductions de voies ainsi que des déviations seront à prévoir. Des dispositifs de limitation de la propagation du bruit seront mis en place, cependant des nuisances sonores pourront avoir lieu durant les heures de chantier. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément.

Plus d'informations sur grenoblealpes-chaueur-meylan.fr et en téléchargeant l'application mobile Mon réseau Coriance

N°Cristal 0 969 368 900
APPEL NUMÉRIQUE



DEMOCRATIE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal



ÉCOLOGIE



VERS UN PLUI
BIOCLIMATIQUE

CONCERTATION SUR LA
MODIFICATION N°3 DU PLUI
*Découvrir et comprendre
cette évolution du PLUI*

Accéder aux informations pour mieux participer à la concertation



CONCERTATION PRÉALABLE

Du mardi 2 avril 2024
au mardi 28 mai 2024

10
AVRIL Stand au marché bio
de Meylan

**Le Mois
de l'énergie**

MIEUX SE CHAUFFER

31
MAI

Conseil métropolitain



11
AVRIL

16
MAI

13
JUN



PRE-CITRON

DES CONFÉRENCES ACIDULÉES
POUR PARLER DE DEMAIN !

10h30 - 11h30
ENTRÉE LIBRE DANS LA SALLE DES REUNIONS
MUNICIPALES AU 100 RUE DE LA REUNION
13000 MARSEILLE, FRANCE

DISPONIBLE
AUSSE
EN PODCAST



SOLIDARITE



OBJECTIFS

- Reconduire le budget participatif pour une troisième édition, de septembre 2024 à décembre 2025
- Augmenter l'enveloppe budgétaire à 80 000€
- Favoriser la participation des jeunes



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée aux marchés publics, à la démocratie participative et à l'évaluation des politiques publiques

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Reconduction du dispositif de Budget participatif pour les années 2024-2025 avec une enveloppe de 80 000€
Approbation des nouvelles dispositions spécifiques au public jeune et adoption du règlement intérieur



OBJECTIFS

- Clôturer les écritures du compte de gestion du budget Ville de l'exercice 2023
- Résultats :
 - Section de fonctionnement : 4 857 264,82 €
 - Section d'investissement : 3 899 167,87 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du compte de gestion 2023 du budget Ville



OBJECTIFS

- Clôturer les écritures du compte administratif du budget Ville de l'exercice 2023
- Résultats :
 - Section de fonctionnement : 4 857 264,82 €
 - Section d'investissement : 3 899 167,87 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du compte administratif 2023 du budget Ville



OBJECTIFS

- Répartir par section les résultats 2023 sur l'exercice 2024

Section de fonctionnement, **4 857 264,82 €**, en recettes
d'investissement

Section d'investissement, **3 899 167,87 €** (hors RAR), en
recettes d'investissement



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'affectation des résultats 2023



L'approbation du Compte Administratif clôture l'exercice budgétaire





Contexte 2023



Les effets de la crise toujours présents

- Niveau d'inflation élevé
- Augmentation des salaires (revalorisation point d'indice)
- Stabilisation des taux d'intérêt et des prix de l'énergie à des niveaux élevés



Collectivités locales encore impactées

- Augmentation des dépenses de fonctionnement (+5,5%) supérieure à celle des recettes (+4,3%)
- Baisse des épargnes brutes (-2,6%)
- Croissance des dépenses d'investissement due à l'augmentation des coûts de la construction



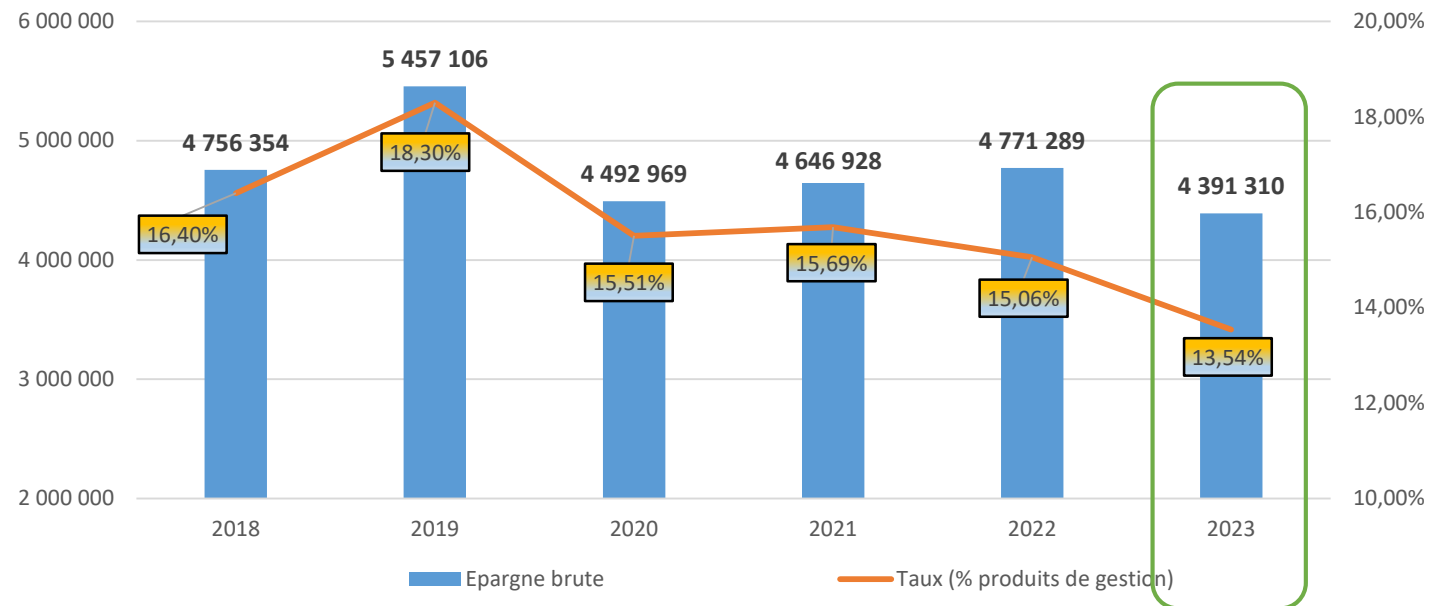
Situation meylanaise reste solide

- Mêmes tendances que collectivités locales
- Diminution limitée du niveau d'épargne brute à relativiser avec les recettes exceptionnelles encaissées en 2022
- Faible niveau d'endettement
- Poursuite du programme pluri-annuel d'investissement



Evolution de l'épargne brute

L'épargne brute diminue de **8,0%** en 2023 (à nuancer du fait des recettes exceptionnelles encaissées 2022), mais reste solide à plus de **4,4 M€** (13,5% des recettes de fonctionnement)



Epargne brute : différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement (corrigée des recettes non récurrentes)

Taux d'épargne brute: rapport entre l'épargne brute et les produits de gestion



Synthèse des réalisations 2023

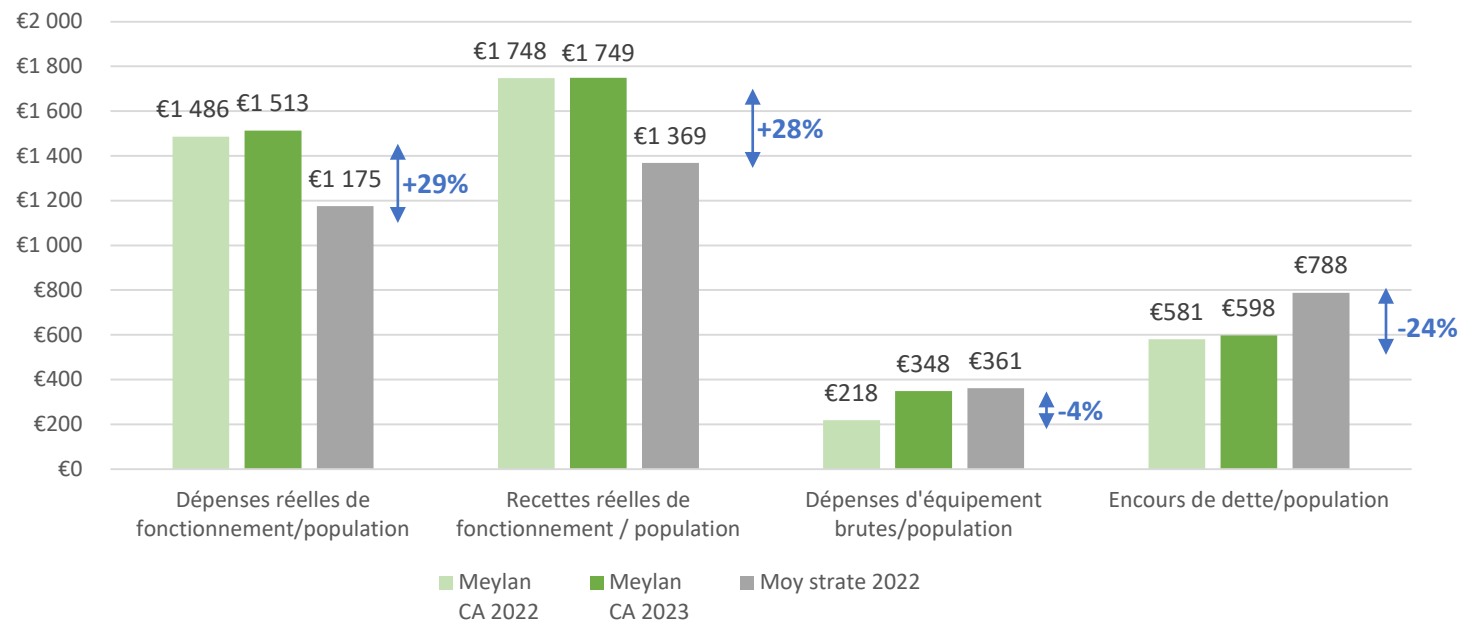
En Euros	CA 2020	CA 2021	CA 2022	EXERCICE 2023			
				BP+DM	CA	% réal CA/(BP+DM)	% évol CA23/CA22
RECETTES REELLES (1)	29 407 397	30 171 269	32 250 601	32 259 927	32 823 959	101,75%	1,78%
DEPENSES REELLES (2)	24 914 428	25 524 341	27 479 508	29 170 927	28 432 649	97,47%	3,47%
<i>EPARGNE BRUTE (3 = 1-2)</i>	<i>4 492 969</i>	<i>4 646 928</i>	<i>4 771 093</i>	<i>3 089 000</i>	<i>4 391 310</i>	<i>142,16%</i>	<i>-7,96%</i>
AMORTISSEMENT ECHELONNE DU CAPITAL DE LA DETTE (4)	1 614 082	959 822	940 595	1 260 000	1 258 827	99,91%	33,83%
<i>EPARGNE NETTE (5 = 3-4)</i>	<i>2 878 888</i>	<i>3 687 105</i>	<i>3 830 498</i>	<i>1 829 000</i>	<i>3 132 483</i>	<i>171,27%</i>	<i>-18,22%</i>
DEPENSES D'EQUIPEMENT (hors RAR)	4 846 717	5 268 910	3 964 079	11 973 517	6 462 201	53,97%	63,02%
<i>STOCK DE DETTE AU 31/12</i>	<i>8 869 915</i>	<i>9 210 092</i>	<i>10 569 497</i>		<i>11 110 670</i>		<i>5,12%</i>



Ratios financiers par rapport aux communes de même taille

- Des recettes et des dépenses élevées reflétant un **haut niveau de services et d'équipement**
- Accélération des **investissements** engagés avec le PPI, réduisant l'écart avec les autres communes
- Encours de **dette faible** (598€ par habitant vs 788€)

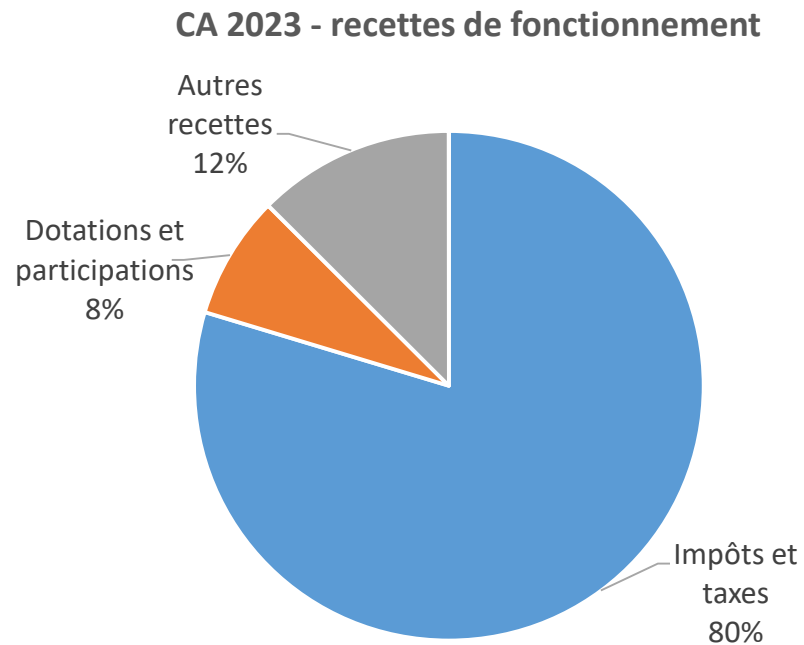
Ratios financiers et comparaison à la moyenne nationale des communes de même strate (10 à 20 000 habitants)





Les recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement (32,8 M€) ↗ +1,8%



- **Impôts et taxes (26,1 M€) ↗ +2,5%**
 - Augmentation des contributions directes ↗ +4,8% (revalorisation des bases) sans augmentation du taux de Taxe Foncière
 - Ralentissement du marché immobilier : droits de mutation 2023 ↘ - 21,0%
- **Dotations et participations (2,6 M€) ↘ -2,5%**
 - Effet exceptionnel 2022 : double encaissement participation CAF avec la mise en place du CTG 2022
 - Augmentation du taux de PSU (structures petite enfance)
- **Autres recettes (4,1 M€) ↗ +0,3%**
 - Augmentation des encaissements liés aux produits des services (hors effet exceptionnel 2022 : régularisation comptable de recettes antérieures relatives à l'école de musique)
 - Intégration des loyers perçus auparavant sur le budget annexe Inovallée



Les recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement (32,8 M€) ↗ +1,8%

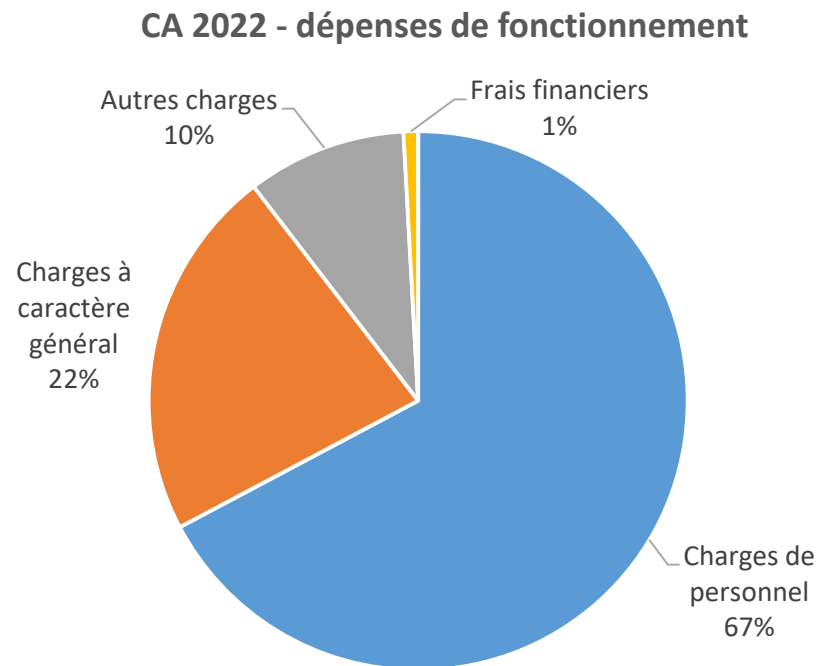
Taux de réalisation (réel/budget) : 101,2%

Recettes réelles de fonctionnement (en euros)	CA 2020	CA 2021	CA 2022	EXERCICE 2023			
				BP+DM	CA	% réel CA/(BP+DM)	% évol CA23/CA22
Impôts locaux (73 & 74)	16 214 781	16 519 911	17 021 358	17 750 000	17 843 587	100,53%	4,83%
Autres impôts et taxes (73)	7 785 729	8 300 390	8 502 804	8 400 000	8 306 039	98,88%	-2,31%
Produits des services (70)	1 315 072	2 144 508	2 466 193	2 200 000	2 336 542	106,21%	-5,26%
Subventions et participations (74)	2 648 607	1 763 278	2 627 901	2 270 000	2 562 218	112,87%	-2,50%
Autres produits de gestion courante (75)	1 190 716	1 211 916	1 277 278	1 389 927	1 558 113	112,10%	21,99%
Produits financiers (76)	1	1	1	0	5 571		
Produits exceptionnels (77)	105 179	43 200	107 935	70 000	45 189	64,56%	-58,13%
Atténuation de charges (013)	147 311	188 064	247 131	180 000	166 700	92,61%	-32,55%
Total recettes réelles	29 407 397	30 171 269	32 250 601	32 259 927	32 823 959	101,75%	1,78%



Les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement (28,4 M€) ↗ 3,5%



- **Charges de personnel (19,1 M€) ↗ +2,9%**
 - Revalorisation de la rémunération des agents : augmentation point d'indice au 01/07/22 (+3,5%) et au 01/07/23 (+1,5%)
 - Effet année pleine nouveau RIFSEEP et internalisation accueil des enfants 3-6 ans
- **Charges à caractère général (6,4 M€) ↗ +6,1%**
 - Forte inflation qui impacte l'ensemble des dépenses
 - Reprise du traitement des déchets auparavant assuré par la métropole
 - Diminution des dépenses d'énergie grâce au plan de sobriété et à la diminution des prix
- **Autres charges (2,7 M€) ↗ +3,4%**
 - Augmentation des subventions versées au COS Meylan et au CCAS
 - Loi SRU : fin de la d'amende en 2023
- **Frais financiers (0,2 M€) ↘ -14,9%**
 - Baisse du taux moyen de la dette



Les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement (27,5 M€) ↗ 3,5%

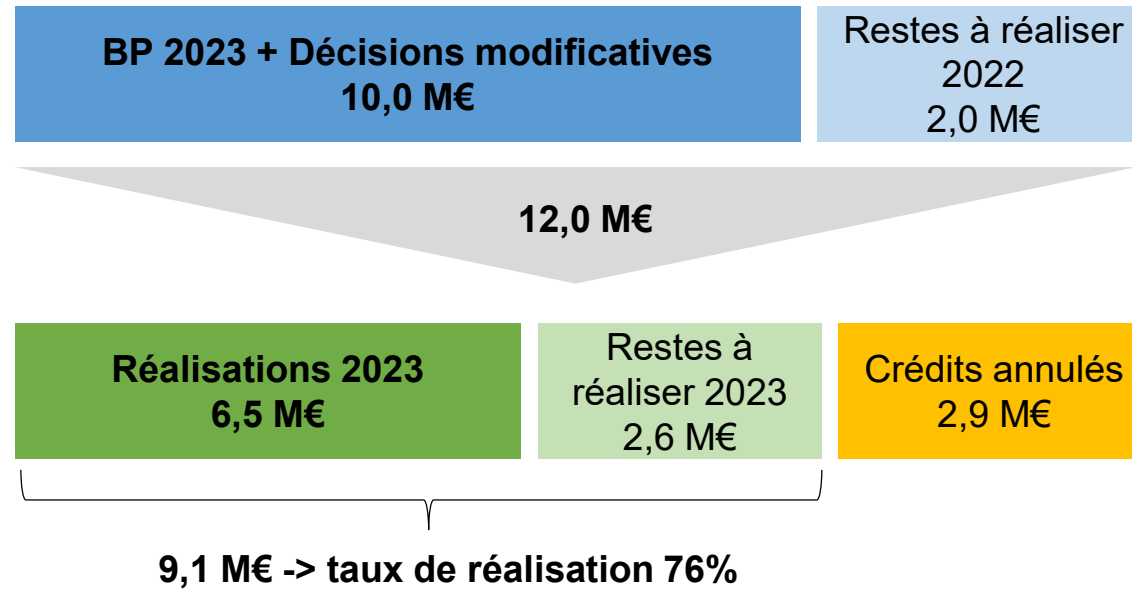
Taux de réalisation (réel/budget) : 97,3%

Chapitres (en euros)	CA 2020	CA 2021	CA 2022	EXERCICE 2023			
				BP+DM	CA	% réel CA/(BP+DM)	% évol CA23/CA22
Charges de personnel et frais assimilés (012)	17 045 317	17 395 885	18 575 711	19 280 000	19 118 224	99,16%	2,92%
Charges à caractères générale (011)	4 831 512	4 899 769	5 984 812	6 793 207	6 350 085	93,48%	6,10%
Autres charges de gestion courantes (65)	2 401 663	2 474 232	2 360 818	2 523 000	2 497 754	99,00%	5,80%
Charges financières (66)	380 156	348 774	288 207	350 000	245 215	70,06%	-14,92%
Charges exceptionnelles (67)	61 711	78 869	48 430	70 000	59 255	84,65%	22,35%
Atténuation de produits (014)	194 070	326 812	221 530	195 000	162 115	83,14%	-26,82%
Total dépenses réelles	24 914 428	25 524 341	27 479 508	29 211 207	28 432 649	97,33%	3,47%



Les dépenses d'investissement

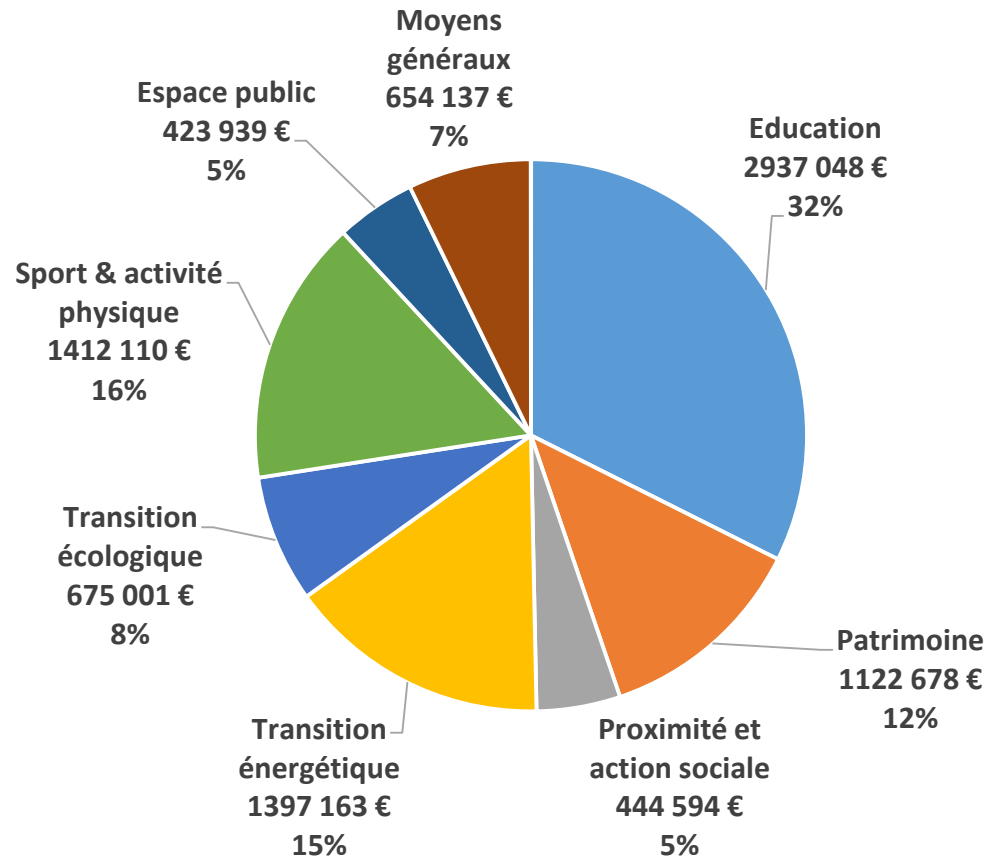
- **Dépenses d'équipement (6,5 M€) ↗ 63,0%**
Phase de réalisation des projets engagés dans le cadre du PPI





Les dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement : 9,1 M€ (6,5 M€ réalisés + 2,6 M€ restes à réaliser)



Principales réalisations 2023

- Réhabilitation restaurant scolaire Béalières (0,8 M€)
- Mise en conformité gymnase des Buclos (0,5 M€)
- Rénovation thermique des bâtiments dont réaménagement centre Bérivière (0,7 M€)
- Cour école Maupertuis et Citystade Buclos (0,6 M€)
- Entretien des bâtiments (0,8 M€)
- Aménagements parc du Bruchet et WC publics

Projets pluri-annuels (dépense 2023)

- Rénovation groupe scolaire Mi-Plaine (0,8 M€)
- Rénovation gymnase des Aiguinards (0,3 M€)
- Réaménagement parc des Aiguinards (0,2 M€)

Projets lancés / engagés 2023

- Rénovation du CINE (0,9 M€)
- Réfection toiture maternelle Haut-Meylan (0,2 M€)
- Modernisation éclairage public (0,3 M€)



Quelques réalisations 2023...



Restaurant scolaire des Béalières



Toilettes du Parc du Bruchet



Mise en conformité du gymnase
des Buclos

Citystade Buclos



Rénovation thermique centre Bérivière



Végétalisation cours d'école Maupertuis



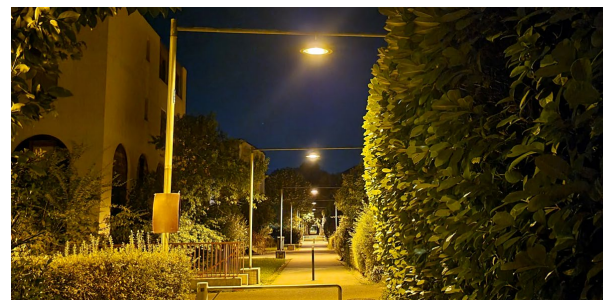
Principaux projets en cours de réalisation

Projet mi-plaine (groupe scolaire, gymnase, parc)



Rénovation du CINE

Réfection de la toiture de l'école maternelle du Haut-Meylan



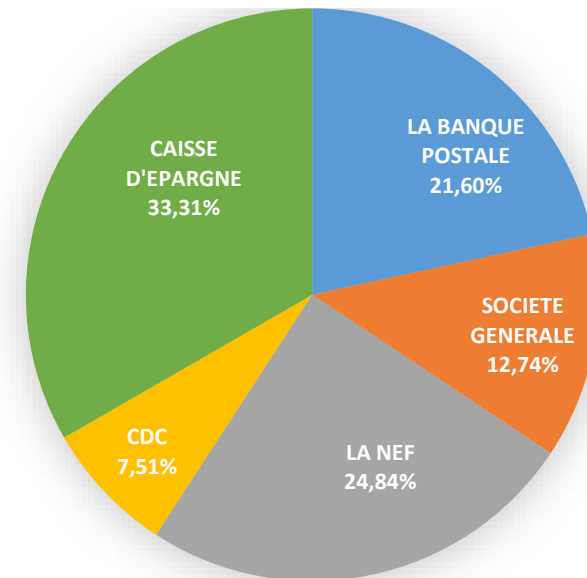
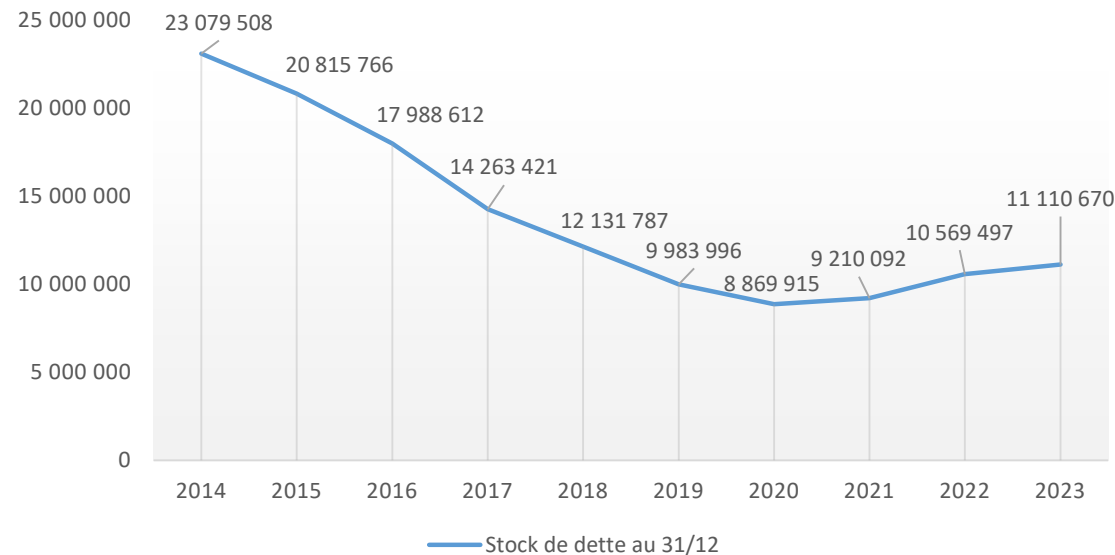
Modernisation de l'éclairage public



La dette

Une dette **sécurisée** à long-terme à des **taux très bas**

- Encours de dette : **11,1 M€ à fin 2023** (10,6 M€ en 2022)
- Ratio de désendettement* : **2,5 ans** (2,2 ans en 2022)
- Encours de dette par habitant : **598€** (581€ en 2022)
- 95% de la dette est à **taux fixe** (taux moyen : 2,10%)



*Ratio de désendettement : encours de la dette divisé par l'épargne brute. Il mesure le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette si elle y affecte la totalité de son épargne brute annuelle



OBJECTIFS

- Intégrer les résultats 2023 et des réajustements budgétaires au budget Ville 2024



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'intégration des résultats 2023 et des réajustements budgétaires au budget Ville 2024



Budget supplémentaire 2024

- Affectations des résultats N-1 et report des restes à réaliser
- Ajustements du BP 2024

Affectations des résultats N-1

- Section de fonctionnement: 4 857 264,82 €
- Section d'investissement (hors RAR): 3 899 167,87 €

Montant des résultats à affecter : 8 756 432,69 €

Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
			Affectation résultat fonct. 2023 Ville		4 857 265
			Excédent section inv.		3 899 168
			Restes à réaliser	2 604 468	135 715
			Diminution emprunt équilibre		- 6 287 680
			Intégration comptable terrains SIEST et SIMPA	4 400 000	4 400 000
			Divers ajustements	- 4 468	- 4 468



OBJECTIFS

- Constituer une provision pour créances douteuses sur l'exercice 2024



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée
aux finances et au budget

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Constitution d'une provision pour créances douteuses à hauteur de 42 200 € sur l'exercice 2024



OBJECTIFS

- Connaître et faire connaître le patrimoine naturel meylanais et ses bénéfices
- Protéger et développer le patrimoine naturel meylanais
- La nature comme élément structurant du projet d'aménagement urbain : la ville parc
- Répondre aux besoins des Meylanais et accueillir une nature en ville fonctionnelle



Anne-Marie BOULLIER

Conseillère municipale en charge
de la biodiversité

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la stratégie Biodiversité et Nature en ville



OBJECTIFS

- Attribuer le marché négocié, suite à la procédure de concours de maîtrise d'œuvre et à la commission d'appel d'offres, à la société AA LYON



Christel REFOUR

Adjointe déléguée à l'action sociale
et aux solidarités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature du marché n° 24S05 avec la société AA LYON
pour une durée prévisionnelle de 43 mois



OBJECTIFS

- Rendre avis sur le 1^{er} arrêt du PLH 2025-2030
 - Soutenir ses orientations
 - Proposer l'actualisation de la fiche communale
 - Retirer un paragraphe sur le projet d'aménagement de la Serve



Antoine JAMMES

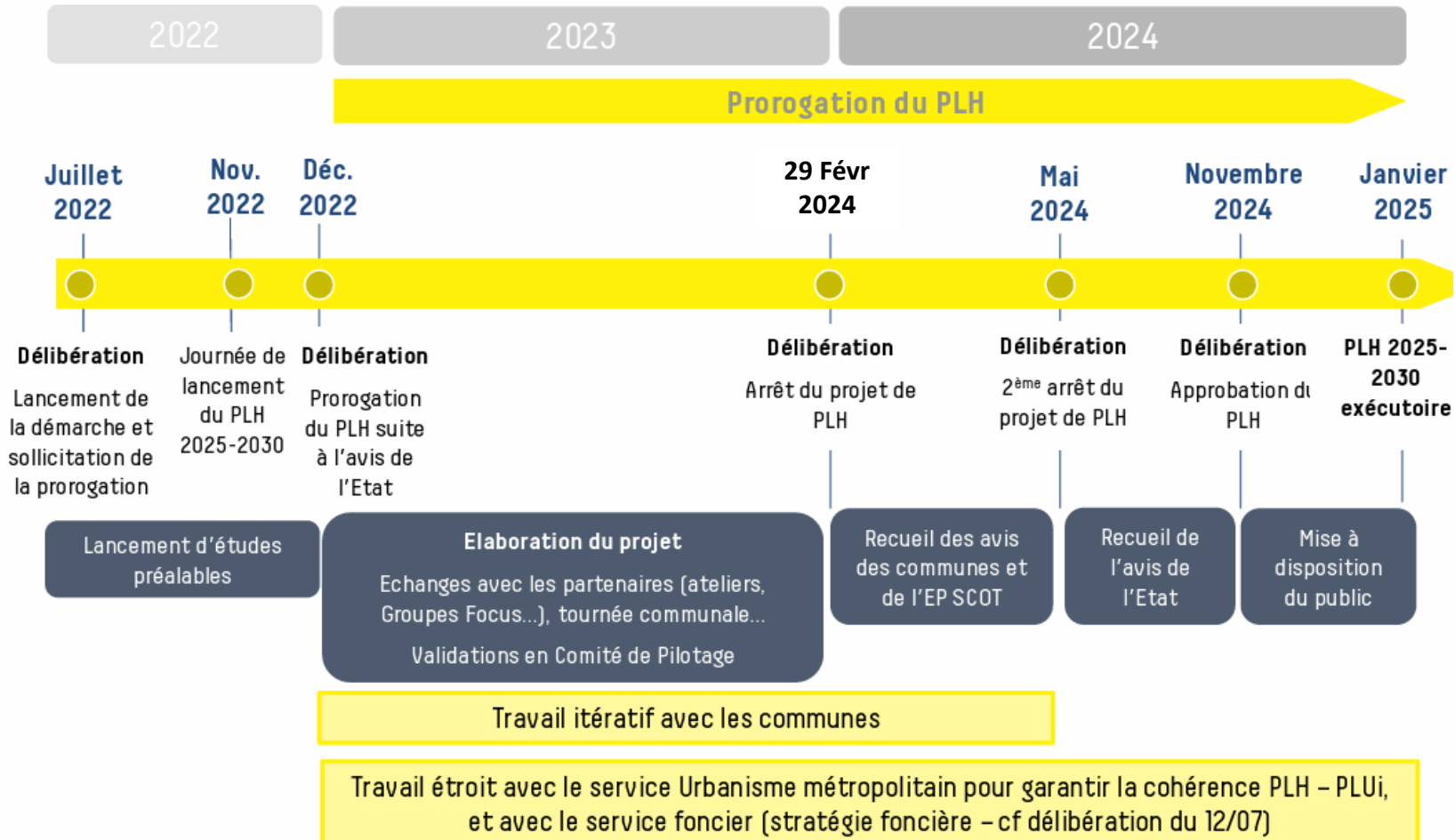
Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'avis sur le 1^{er} arrêt du Programme local de l'habitat (PLH) 2025-2030



Calendrier d'élaboration





ÉCOLOGIE

AVIS DE LA COMMUNE DE MEYLAN SUR LE 1ER ARRÊT DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2025-2030

(Délibération 2024-04-08_23)

APPLICABLE AUX DOC. D'URBANISME



Socle législatif et réglementaire

Loi SRU, loi Montagne, Loi Grenelle I & II, loi ALUR, loi ELAN, loi Climat & Résilience...

SRADDET (règles générales), SDAGE, SAGE, PEB, PGRI, SRC

SRADDET (objectifs), Programmes d'Équipement de l'État, collectivités territoriales et établissements publics



Planification supra-communale

SCoT intégrateur



Documents sectoriels intercommunaux

PLH Plan Local de l'Habitat

PDM Plan de Mobilité

PCAET
Plan Climat Air Energie Territorial



Planification Locale

PLU-i Plan Local / Intercommunal d'Urbanisme



Projets d'aménagement

Permis de construire
Permis d'aménager ...

- PEB : Plan d'Exposition au Bruit
- PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation
- SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- SRC : Schéma Régional des Carrières

→ Compatibilité

⋯→ Prise en compte

→ Conformité



ENJEUX DU PLH

- Permettre à chacun de se loger dans de bonnes conditions, en recherchant une plus grande solidarité et en favorisant le bien vivre
- Préserver la planète et les ressources, en réponse aux enjeux climatiques et de transitions : favoriser le renouvellement urbain et le confortement des centralités existantes



ORIENTATIONS DU PLH

- Permettre à chacun et à chacune de se loger dans de bonnes conditions
- Favoriser le bien-vivre dans les quartiers et sur tout le territoire
- Préserver la planète et les ressources, tout en veillant à l'équité sociale
- Faire ensemble pour rendre possible : penser la gouvernance



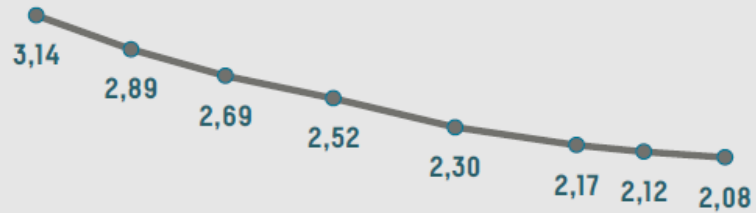
ÉCOLOGIE

AVIS DE LA COMMUNE DE MEYLAN SUR LE 1ER ARRÊT DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2025-2030

2025-2030

(Délibération 2024-04-08_23)

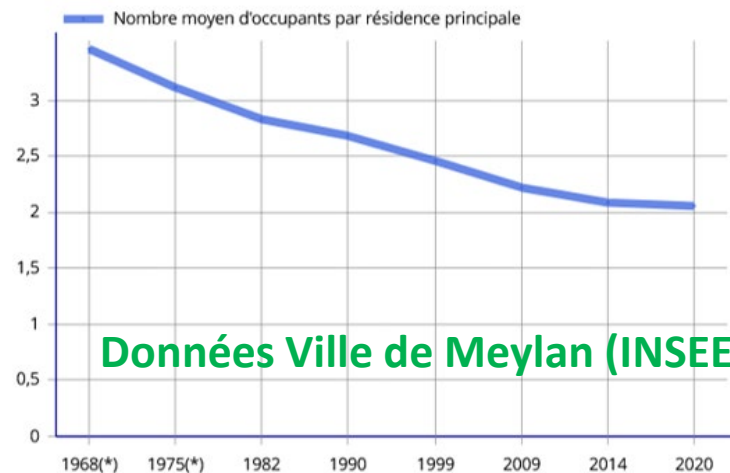
ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE



Données Métropole (PLH)

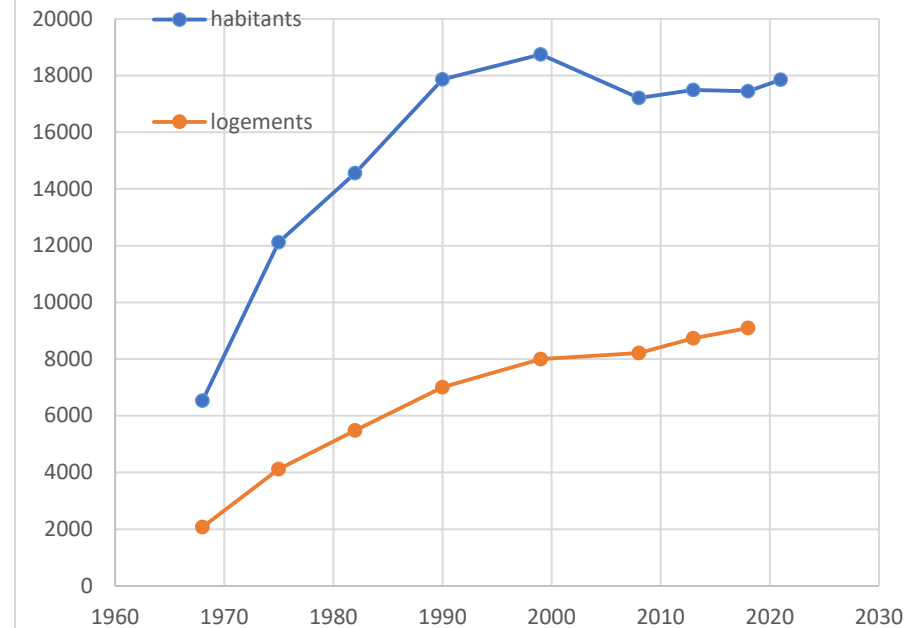
1972 1976 1980 1984 1988 1992 1996 2000 2004 2008 2012 2016 2020 2024

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



Données Ville de Meylan (INSEE)

Meylan





Données - Meylan au 01/01/2023

- Population (Insee 2021) : 18 573 habitants
- Nombre de résidences principales : 8 775
- Nombre de logements SRU : 1574
- Taux de logements SRU : 17,9%



Données annuelles

	Réalisation 2017-2022	PLH 2025-2030
Nb de logements total	162	128
neuf	159	100
acquisition-amélioration	3	28
Dont nb de logements SRU	53	83
neuf	50	55
acquisition-amélioration	3	28
Dont accession sociale à la propriété (BRS)	0	14



OBJECTIFS

- Rendre avis sur le 1^{er} arrêt du PLH 2025-2030
 - Soutenir ses orientations
 - Proposer l'actualisation de la fiche communale
 - Retirer un paragraphe sur le projet d'aménagement de la Serve



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'avis sur le 1^{er} arrêt du Programme local de l'habitat (PLH) 2025-2030



OBJECTIFS

- Rattraper le déficit du taux de logements sociaux
- Agréer ou conventionner au moins 97 logements sociaux
- Renouveler un contrat de mixité sociale sur la période triennale 2023-2025 avec l'État, Grenoble-Alpes Métropole (GAM) et l'Etablissement public local du Dauphiné (EPFL-D)



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Conclusion d'un contrat de mixité sociale sur la période triennale 2023-2025
avec l'État, Grenoble-Alpes Métropole (GAM) et l'Etablissement public local
du Dauphiné (EPFL-D)**



OBJECTIFS

- Mettre à disposition des locataires, dans le cadre du projet social d'habitat inclusif, en partenariat avec le CCAS, au sein du programme immobilier « Le domaine des saules blancs » :
 - un local collectif (120m²) et une chambre annexe (23m²)
 - un espace permettant l'aménagement de jardins partagés (195m²) sur la toiture-terrasse



Christel REFOUR

Adjointe déléguée à l'action sociale
et aux solidarités

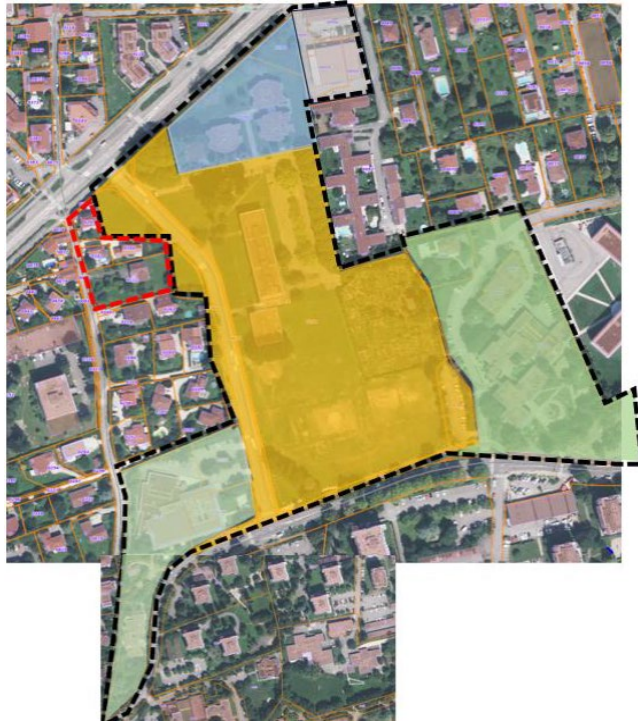
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Acquisition auprès de GRENOBLE HABITAT du local collectif et de la chambre annexée, bâtiment J du programme immobilier Le domaine des saules blancs, ainsi que le droit de jouissance exclusif d'un espace de 195m² de la toiture terrasse, au prix de 647 000 € TTC



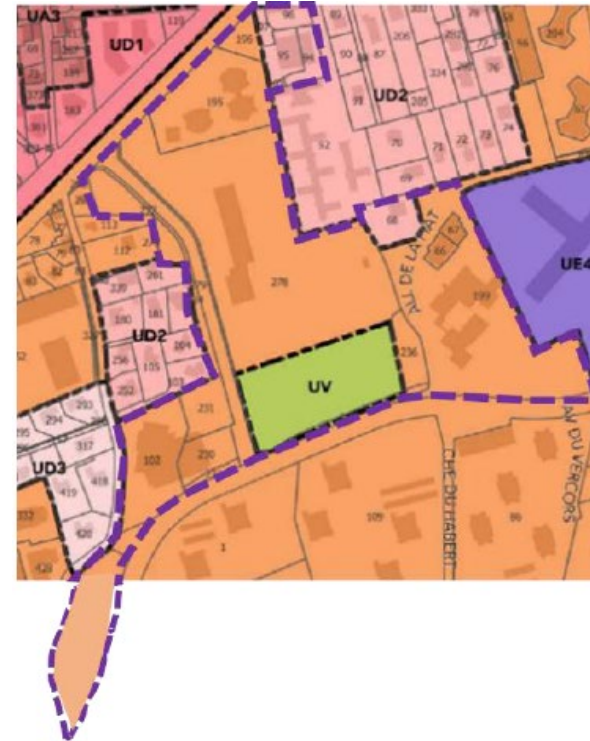
ÉCOLOGIE

ACQUISITION D'UN LOCAL DE 140M² AUPRÈS DE GRENOBLE HABITAT - OPÉRATION IMMOBILIÈRE LE DOMAINE DES SAULES BLANCS (Délibération 2024-04-08_25)



Propriétés foncières

- EPFL
- ACTIS
- Propriétés communales
- Propriétés privées
- Périmètre PAPA
- Parcelles sous promesse de vente opérateur privé



PLUI Grenoble Alpes Métropole Planche F3

- UC1 a - Habitat collectif
- UD2 - Pavillonnaire en densification
- UV - parc urbain

 Périmètre d'attente - PAPA



Christel REFOUR

Adjointe déléguée à l'action sociale
et aux solidarités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Acquisition auprès de GRENOBLE HABITAT du local collectif et de la chambre annexée, bâtiment J du programme immobilier Le domaine des saules blancs, ainsi que le droit de jouissance exclusif d'un espace de 195m² de la toiture terrasse, au prix de 647 000 € TTC



OBJECTIFS

- Aménager une aire de jeux inclusive pour enfants sur la parcelle AL 462 située 2 chemin des Sources à Meylan



Céline BECKER

Adjointe déléguée à la culture
et à l'accessibilité

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Conclusion d'un bail emphytéotique avec la Foncière d'investissement et de participation, sur la parcelle située 2 chemin des Sources à Meylan et cadastrée section AL 462, pour une durée de 30 ans, et moyennant le versement d'un canon emphytéotique de 3 000 €



OBJECTIFS

- Engager l'ensemble des études pré-opérationnelles permettant de définir le cadre du projet d'aménagement de la Serve
- Étudier l'économie générale du projet

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Validation de l'engagement des études pré-opérationnelles et la concertation du projet auprès des habitants et usagers

Signature d'un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SPL SAGES pour un montant de 170 000 € HT



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE

- Questions diverses



ville de
meylan

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Rendez-vous

lundi 1^{er} juillet 2024 !

